

**RELEVÉ DES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA TOUR-EN-MAURIENNE
SÉANCE DU MERCREDI 11 MAI 2022**

Le Conseil municipal de La Tour-en-Maurienne s'est réuni le mardi 11 mai 2022 à 18 heures 00 dans la salle des Échos d'Hermillon, sous la présidence de Monsieur DURBET Yves, Maire. Il est procédé à l'appel des conseillers municipaux, le Maire constate que le quorum est atteint.

Membres présents : DURBET Yves, FALQUET Philippe, FRUMILLON Mireille, FRUMILLON Michel, BOCHET Danielle, NORAZ Alain, REYNAUD Claude, MORRUGARES-BAROU Sabine, POLTRON Martine, DUPRAZ-CHAUDET Laure, VALENZANO Justine, DOMINJON Alain.

Membres représentés : AVANZI Louis (a donné procuration à Martine POLTRON), STASIA Jean-Michel (a donné procuration à Yves DURBET), BENEDETTO Sophie (a donné procuration à Danielle BOCHET), DEFUNTI Elisabeth (a donné procuration à Alain DOMINJON), OLIVE Philippe (a donné procuration à Philippe FALQUET).

Membres excusés : VALLIN Rémi, DURIEUX Natacha.

Date de la convocation : 3 mai 2022

Avant d'ouvrir la séance, Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à Monsieur David MILHAC, chef d'équipe des services techniques nouvellement recruté qui se présente aux membres du conseil municipal.

DEMANDE D'AJOUT D'UN POINT A L'ORDRE DU JOUR

Monsieur le Maire demande l'autorisation d'ajouter une demande de subvention dans le cadre du fonds de concours de la Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan pour la réhabilitation des logements du Villaret. Cet objet sera abordé au point n°3 « Finances »

Vote : 17 Pour

DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T), Monsieur le Maire propose Madame Sabine BAROU-MORRUGARES pour effectuer la mission de secrétaire de séance. Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, désigne Madame Sabine BAROU-MORRUGARES comme secrétaire de séance.

Vote : 17 Pour

APPROBATION COMPTE-RENDU DU 11 AVRIL 2022

Monsieur le Maire soumet à l'approbation de l'assemblée le compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 11 avril 2022.

Vote : 17 Pour

FONCIER

- **Acquisition du Prieuré au Châtel**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la mise en vente de l'ensemble des bâtiments du « Prieuré du Champ d'Or » sur le Châtel par l'association « Montagne et Prière ». Afin de sauvegarder le patrimoine historique de la Commune, le maire rappelle qu'une somme avait été inscrite au budget primitif 2022 en vue de l'acquisition de ce bien.

Le 30 avril dernier une rencontre s'est déroulée entre les représentants de l'association et des élus, qui a permis de s'accorder sur le prix d'achat du bien pour 175 000 €. Le maire propose d'acter cet achat.

Vote : 17 Pour

- **Mise à disposition de terrain au Châtel**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la demande de Madame Annick GRANGE d'occuper et entretenir un terrain cadastré E1965, située au Châtel, appartenant à la commune pour cultiver un potager.

Une convention de prêt à titre gracieux sera établie entre les deux parties pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction.

Vote : 17 Pour

FINANCES

Madame Danielle BOCHET, adjointe aux finances rappelle l'inscription d'emprunts au budget primitif 2022 sur le budget principal et sur le budget eau/assainissement. Elle précise que 8 établissements bancaires ont été consultés. Compte tenu de la situation financière nationale, la Caisse d'Épargne, la Banque Postale et la Société Générale ont refusé de répondre à notre demande.

La Banque des Territoires prête seulement la moitié des fonds nécessaires.

Le Crédit Agricole nous propose uniquement un taux variable.

Les 2 banques en concurrence restantes sont la Banque Populaire avec un taux fixe proposé à 1.68 % et le Crédit Mutuel avec un taux fixe à 1.50 %

Après étude et comparaison des offres, Monsieur le maire propose de valider les propositions suivantes :

- **Emprunt budget principal :**

Objet du prêt : Réhabilitation du bâtiment du Villaret,
Banque retenue : Crédit Mutuel, selon les caractéristiques suivantes :

Montant :	380 000 €	Remboursement :	Termes trimestriels constants
Durée d'amortissement :	20 ans	en capital	
Périodicité des échéances :	Trimestrielle	Frais de dossier :	380 €
Taux	1.50 %		

Vote : 17 Pour

- **Emprunt budget eau / assainissement :**

Objet : Travaux sur les réseaux d'eau potable et d'assainissement.
Banque retenue : Crédit Mutuel, selon les caractéristiques suivantes :

Montant :	270 000 €	Remboursement :	Termes trimestriels constants
Durée d'amortissement :	20 ans	en capital	
Périodicité des échéances :	Trimestrielle	Frais de dossier :	270 €
Taux	1.50 %		

Vote : 17 Pour

• **Loyers du Villaret :**

Monsieur le maire informe les membres du Conseil municipal de la fin des travaux de réhabilitation des logements communaux situés 119, chemin de la Chapelle au Villaret pour l'été 2022.

Madame Mireille FRUMILLON, Maire déléguée de Le Châtel présente un travail de réflexion basé sur les montants pratiqués et propose les montants suivants :

N°	Type	Superficie	Loyer mensuel	Charges mensuelles
1	F3	68,50 m ²	479,50 €	121,23 €
2	Studio	25,00 m ²	175,00 €	44,24 €
4	F2	41,50 m ²	290,50 €	73,45 €
5	F4	69,50 m ²	486,50 €	123,00 €

Monsieur le maire précise que le logement n°3 est soumis à un bail avec un particulier depuis le 15 octobre 2019. Par conséquent, le montant du loyer reste celui prévu dans le bail initial revalorisé chaque année.

Vote : 17 Pour

• **Demande de subvention Plan Pastoral Territorial : Travaux piste Saint Jacques :**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal le projet de travaux de réhabilitation de la piste de St Jacques au Châtel. Le tracé s'étend de « Rieu Salomon » jusqu'à Montbéranger.

Ces travaux d'un montant global de 138 384 € TTC sont susceptibles d'être subventionnés dans le cadre du PPT Maurienne (Plan Pastoral Territorial). Ce dispositif couple des fonds Européens, Régionaux et Départementaux.

Il propose de solliciter ce plan d'aide au financement.

Vote : 17 Pour

• **Demande de subvention Fond de Concours : Réhabilitation des gîtes du Villaret :**

Monsieur le Maire rappelle les travaux de rénovation des gîtes (ancienne Ecole) et d'aménagement d'un parking au Villaret qui sont en cours de réalisation sur le Châtel.

Ces travaux d'un montant global de 782 926 € TTC sont susceptibles d'être subventionnés par la 3CMA dans le cadre du Fond de concours et du plan local de l'habitat.

Il propose de solliciter la Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan porteur de ce plan d'aide au financement.

Vote : 17 Pour

PERSONNEL

• **Convention avec le Centre de Gestion de la Savoie : Conseil en prévention**

M. le Maire rappelle que la commune a signé une convention d'assistance et de conseil en prévention des risques professionnels avec le Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Savoie en 2019.

Il précise que cette convention permet de bénéficier, moyennant un coût forfaitaire annuel de 200 €, d'une assistance téléphonique et d'obtenir des réponses précises par courrier électronique aux questions relatives à la prévention des risques professionnels.

Il indique que la convention étant arrivée à expiration le 31 décembre 2021 il convient de procéder à son renouvellement.

Vote : 17 Pour

• **Règlement d'habillement des agents**

Le Maire informe l'assemblée du travail effectué par Monsieur Jean-Michel STASIA, adjoint en charge des ressources humaines, relatif à l'uniformisation de l'habillement du personnel d'entretien, de restauration et des services techniques. Il présente le règlement validé par la commission « ressources humaines » et propose de le valider.

Vote : 17 Pour

- **Création d'un emploi temporaire d'agent des services techniques**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'en raison du départ en retraite de l'agent spécialisé dans les réseaux d'eau potable et d'assainissement de la commune, il y aurait lieu, de créer un emploi d'agent polyvalent à temps non-complet à raison de 7h30 de travail hebdomadaire mensualisées dès le 5 septembre 2022 afin de transmettre les connaissances des réseaux notamment.

Vote : 17 Pour

- **Création d'un emploi permanent d'agent des services techniques**

Monsieur le maire rappelle l'embauche d'un agent technique en CUI Parcours Emploi Compétence en CDD depuis le 19 avril 2021. Afin d'anticiper la fin de son contrat, le maire propose au Conseil Municipal la création d'un emploi d'agent polyvalent des services techniques à temps complet dès le 19 octobre 2022 afin de renforcer l'équipe actuelle de façon pérenne.

Vote : 17 Pour

**GROUPEMENT DE COMMANDE D'ACHAT D'ÉLECTRICITÉ
DU SYNDICAT D'ÉNERGIE DE LA SAVOIE**

Monsieur le maire rappelle l'adhésion de la commune au précédent groupement de commande d'achat d'électricité porté par le SDES par délibération du 6 juin 2020 portant sur la période 2021-2023.

Le syndicat est nommé coordonnateur du marché qui consiste à trouver le meilleur fournisseur pour l'ensemble des adhérents au groupement pour la nouvelle période 2024-2026.

La maire propose d'adhérer à ce nouveau groupement de commande d'achat d'électricité qui permettra de trouver le prestataire le moins onéreux pour la commune.

Vote : 17 Pour

**RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021 DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION
DES EAUX DE MOYENNE MAURIENNE**

Monsieur Philippe FALQUET, président du SIAEMM présente le rapport d'activité du syndicat de l'année 2021 qui sera disponible dans l'onglet « documents à télécharger » du site internet de la commune.

Ce rapport est soumis à l'approbation du conseil municipal

Vote : 17 Pour

**RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021 DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT DE LA
RÉGION DE SAINT JEAN DE MAURIENNE**

Monsieur le maire présente le rapport d'activité du syndicat de l'année 2021 qui sera disponible dans l'onglet « documents à télécharger » du site internet de la commune.

Ce rapport est soumis à l'approbation du conseil municipal

Vote : 17 Pour

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Interventions de Monsieur le Maire :

- Fête des mères : Verre de l'amitié et remise d'une fleur le samedi 28 mai 2022 à 18h à la salle Léopold DURBET
- Fête des brebis : Animation le dimanche 5 juin 2022 à Pontamafrey

Interventions de Monsieur Michel FRUMILLON :

- Cérémonie du 18 juin sur la commune déléguée d'Hermillon : Rassemblement l'Espace du « 27 Août 1944 » à 18h30, suivi de la cérémonie au monument aux morts ; puis vernissage de l'exposition « De Gaulle et les Départements Savoyards 1937 – 1965 » à la médiathèque.
- Exposition « D'une terre à une autre » : Photographies d'Erick Baldassari à voir du 12 juillet au 26 août 2022 à l'église de Notre Dame de l'Annonciation du Châtel tous les mardis et vendredis de 15h à 17h. Le vernissage aura lieu vendredi 8 juillet à 18h.
- Fête des voisins quartier du « Nezet » Hermillon : Les habitants du quartier se réuniront le samedi 28 mai.

Interventions de Madame Mireille FRUMILLON :

- Location de la salle communale de Le Châtel : Le personnel communal réaménage régulièrement la salle de restauration scolaire qui est également utilisée pour des rassemblements privés des administrés. Elle explique que ces modifications de destination entraînent beaucoup de manutention pour enlever et remettre le mobilier de cantine. Après discussion, cette salle ne sera plus louée en dehors de la période des vacances estivales en laissant une semaine aux agents après l'école et une semaine avant la reprise pour tout débarrasser et réagencer. Monsieur le maire rappelle que les salles d'Hermillon et de Pontamafrey sont accessibles à tous les Touriennais(es).
- Poubelles : Les containers « cartons » sont très souvent pleins et débordent. Un courrier sera envoyé au SIRTOM pour les alerter de cette situation récurrente.

Interventions de Monsieur Alain DOMINJON :

- Changement de nom de la zone des Glaires : Il demande si une décision a été prise. Messieurs Yves DURBET et Philippe FALQUET précisent que ce sujet n'est pas finalisé.

Interventions de Madame Justine VALENZANO :

- Fête des voisins l'Échaillon (Hermillon) : Les habitants du quartier vont organiser cette manifestation fin juin.

Séance levée à 20h00

Le secrétaire de séance,
Sabine BAROU-MORRUGARES



Le Maire,
Yves DURBET

